



INSCRIPTION DES ELEVES POUR LA RENTREE 2020 FUTURS CP

Ces formalités concernent aussi les élèves inscrits en Grande Section cette année à l'école maternelle de St Paul-lès-Romans.

Suite aux conditions particulières liées au Corona Virus, les modalités d'inscriptions scolaires évoluent :

Elles se déroulent toujours en deux étapes

1. INSCRIPTION en mairie

Vous devez au préalable inscrire votre enfant auprès de Natacha MONOD en **Mairie**. Pour cela, vous avez le choix entre :

Envoyer votre dossier d'inscription scolaire par mail (privilégié si possible) :

periscolaire@saint-paul-les-romans.fr

Déposer votre dossier d'inscription scolaire en mairie

Votre dossier doit impérativement comporter les documents suivants :

- Copie du livret de famille
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le formulaire d'inscription rempli recto-verso, préalablement récupéré en mairie ou **téléchargé sur son site.**

- En cas de demande de dérogation scolaire : document à récupérer en mairie au préalable et à faire signer par la commune du domicile dans un 1^{er} temps puis par la commune de Saint Paul lès Romans dans un second temps.

Un certificat d'inscription scolaire vous sera alors délivré après le confinement.

Natacha MONOD reste joignable pour toutes questions au 07.80.39.32.12

2. ADMISSION à l'école

Aucune admission à l'école ne pourra se faire sans inscription préalable en Mairie.

Les admissions auront lieu **sur rendez-vous, nous vous informerons des nouvelles dates ultérieurement.**

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez joindre Madame GAILLARD/VINCENT à l'école **le lundi, mardi ou vendredi entre 11h45 et 13H30 et à 16h30 ou le jeudi de 8h30 à 17h, au 04 75 45 33 87 : dès la reprise de l'école**

Merci de vous présenter à l'école avec les documents suivants :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé (vaccinations à jour)
- Le certificat d'inscription délivré par la mairie
- Le certificat de radiation de l'école précédente (pour les enfants venant d'une autre commune)